

Communiqué de presse

Nouveau pont de Courcy : deux poutres de 33 m posées mercredi

Châlons-en-Champagne, le 15 avril 2014

C'est une phase majeure et forcément plutôt spectaculaire de la construction de **l'ouvrage de franchissement du canal à Courcy** qui aura lieu ce mercredi 16 avril à partir de 10 heures.

En effet, c'est à cette date que sera posée une charpente métallique composée de 2 poutres principales de 33 m de longueur, soit **l'équivalent d'un immeuble de 10 étages**.

Les deux pièces d'acier auront été acheminées depuis Autun par convoi exceptionnel. Leur mise en œuvre a été fixée durant le chômage du canal, en coordination avec les Voies navigables de France (VNF). A noter que **le poids total de la charpente est de 72 tonnes**.

Quant au nouveau tablier béton constitué de dalles béton préfabriqués à une dizaine de kilomètres de là (**Cormicy**) il sera mis en œuvre dans la foulée. Enfin, les deux derniers mois du chantier devraient être consacrés aux équipements et finitions. La durée de ces travaux, débutés le 4 novembre 2013, ne devrait pas excéder les 8 mois, c'est-à-dire le 4 juillet 2014.

Le montant de cette opération portée par le Conseil général de la Marne est de **900.000 €**. La commune de Courcy finance pour sa part 5% de ces travaux.

Pourquoi un nouveau pont ?

Un peu d'Histoire... Le pont de Courcy, détruit pendant la Seconde guerre mondiale, a été reconstruit en 1942. Or, de récentes inspections de cet ouvrage ont fait apparaître un mauvais état général de la structure ainsi qu'un manque de résistance du hourdis béton.

Des solutions de réparations étaient envisageables, mais relativement coûteuses. La solution de reconstruction finalement retenue a l'avantage d'offrir une structure calculée suivant les nouveaux règlements de charges européens **tout en élargissant la largeur de la chaussée et des trottoirs**. Ainsi, l'ancien pont comportait une chaussée de 4 m et 2 trottoirs de 0,50m alors que le nouvel ouvrage sera constitué d'une chaussée de 5,50 m et deux trottoirs de 1,40 m.

Pendant les travaux, pour maintenir un accès à la gare de Courcy depuis le bourg principal, une passerelle piétonne a été mise en place au-dessus du canal. Elle permet notamment de dévier les réseaux qui étaient présents sur l'ouvrage démolí. Une démolition qui, rappelons-le, a eu lieu de nuit fin novembre pendant les arrêts de navigation.

Contact : **Jérôme GORGEOT**
Attaché de presse
Tél : 03 26 69 81 65
Courriel : gorgeotj@cg51.fr

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME

